

Initiatives ministérielles

des activités du ministre responsable—je dirais plutôt irresponsable—d'en face.

On sait que la Société canadienne des postes a des loges au SkyDome, à Toronto. Son président, M. Landers, a admis que son entreprise offre des abonnements dans de riches clubs de golf à certains membres de la haute direction de la société. Il a admis cela au comité.

Une voix: C'est un facteur de motivation.

M. Boudria: C'est très motivant, en effet, mais les Canadiens ne veulent pas de telles mesures.

Ce que les Canadiens attendent de la Société canadienne des postes—je sais que l'idée peut paraître originale—c'est qu'elle distribue le courrier. C'est beaucoup demander, je le sais. Quelle idée extravagante: que la Société canadienne des postes distribue le courrier! Que je sache, c'est là sa raison d'être, c'est ce qu'elle est censée faire.

La Société canadienne des postes s'efforce déjà de ressembler à une entreprise privée. Quelle honte y a-t-il à être une société d'État? Je ne le sais pas. Ce n'est pas la première fois que je soulève ce point. Peut-être que les ministériels en face ne veulent pas que la Société canadienne des postes ait l'air d'une société d'État?

La loi est explicite. La Société canadienne des postes doit demeurer la propriété du gouvernement du Canada. Son logo doit d'ailleurs en témoigner. Or, qu'a fait le gouvernement, il y a quelques années? Il a doté la Société canadienne des postes d'un tout nouveau logo. Plus d'armoiries, plus de drapeau du Canada. On a tout remplacé par un symbole typiquement canadien: une aile de pigeon. Monsieur le Président, nous sommes remplis de patriotisme à la vue de cette aile de pigeon.

• (1140)

Je lis ici, après les définitions énoncées dans la Loi sur la société canadienne des postes, l'énoncé de sa mission. Écoutez bien. L'alinéa e) se rapporte à la structure que la société devrait avoir. On y dit que la société doit mettre

en oeuvre, pour ce qui la concerne et selon les modalités approuvées par le gouverneur en conseil, le programme de symbolisation fédérale. . .

C'est le premier critère; il faut que le Cabinet approuve le symbole. On précise aussi que le symbole. . . doit être représentatif de la mission de la société en tant qu'institution appartenant au gouvernement du Canada.

Autrefois, la façade du bureau de poste portait la mention «Poste Canada Post» ainsi que les armoiries et le

drapeau du Canada, conformément à ce qui est prescrit dans la loi.

Qu'en est-il aujourd'hui? Pour commencer, aucun décret prévoyant la modification du logo n'a été pris. Il a été changé quand même. On a fait sauter le mot «Canada». On a fait sauter le drapeau du Canada. Aujourd'hui, le logo ne comprend plus que la désignation «Mail/Poste» et une aile de pigeon. Et on ferme les bureaux de poste ruraux d'un bout à l'autre du pays.

Ce n'est pas ainsi que les choses sont censées se passer.

[Français]

Les Canadiens vivant un peu partout sont fâchés. Je vous cite l'exemple des résidents de Saint-Clément de Rivière-du-Loup. Je me suis rendu à Saint-Clément de Rivière-du-Loup. Je vois ici la députée de la circonscription voisine et là aussi, on ferme des bureaux de poste. Elle sait que les gens de Saint-Clément voulaient tout simplement garder leur bureau de poste. La Société canadienne des postes est propriétaire de l'édifice. J'y suis allé et j'ai même pris un très bon goûter là, monsieur le Président. Je dois dire que c'était très bon d'ailleurs et je félicite les gens qui ont préparé le déjeuner la journée que je m'y suis rendu. J'ai fait une conférence de presse sur place.

Les gens voulaient conserver leur bureau de poste; ils voulaient tout simplement que la Société canadienne des postes en embauche un autre. Qu'y a-t-il de mal à cela? Il ne s'agit pas d'une communauté qui était en train de mourir, ce n'est pas un endroit où il n'y avait plus personne ou plus de clients et où il y avait un autre bureau de poste à un mille de là. Il n'y en a pas d'autres dans les environs, mais il y en avait un à Saint-Clément de Rivière-du-Loup. Pourquoi pas le garder ouvert, ce bureau de poste? Non, la Société canadienne des postes, par l'entremise de son plan corporatif approuvé par le gouvernement d'en face, a fermé le bureau de poste de Saint-Clément de Rivière-du-Loup, comme d'autres ailleurs au Canada, y compris dans ma circonscription de Glengarry—Prescott—Russell.

[Traduction]

Ce n'est pas le bon projet de loi qui est à l'étude ce matin. Qui plus est, le projet de loi à l'étude est foncièrement mauvais car il n'accomplit pas ce que le gouvernement dit qu'il devrait faire, et cela aussi est incorrect.

Je demande donc au gouvernement de retirer cette mesure législative et de nous laisser passer à des choses plus sensées. Si le gouvernement tient absolument à parler de la Société canadienne des postes ce matin, j'ai